

Ll 36 Paris

92
25.26

L'Alliance française

Histoire d'une institution

8° Ll 1

545

DL-12-12-1983-34947

Maurice Bruézière

Agrégé des lettres.

Directeur de l'École Internationale de l'Alliance française de Paris, de 1959 à 1981.

Ancien membre du Haut-Comité de la langue française.

Conférencier de l'Alliance française en Europe, en Amérique du nord et du sud, en Afrique, en Asie, en Océanie.

Auteur (ou co-auteur) de plusieurs ouvrages pour l'enseignement du français aux étrangers :

- *La France et ses écrivains*,
- *Manuel du français accéléré*,
- *Le français et la vie* (3 tomes),
- *Pages contemporaines*

(Hachette éditeur).

Directeur de la collection *Poche université*, puis de la collection *Lire aujourd'hui* (20 titres parus).

(Hachette éditeur).

Auteur d'une *Histoire descriptive de la Littérature contemporaine* (2 tomes) (Berger-Levrault éditeur).

92
Maurice BRUÉZIÈRE

L'Alliance française

Histoire d'une institution

Hachette

Sur la couverture : reproduction d'une mosaïque en cristal de Venise, d'Oswaldo Guyasamin, réalisée pour l'Université centrale de Quito.

Principe général de lecture :

Elle se lit de bas en haut.

Les couleurs et la lumière :

Du fond noir qui encadre l'homme primitif en bas, au milieu, naissent tous les autres coloris dont aucun ne se répète : les bleus, les jaunes, les rouges, jusqu'au blanc dans l'angle supérieur droit, évolution ultime qui, lui, représente la lumière vers laquelle monte l'humanité.

Lecture détaillée :

A gauche :

un minotaure inversé (corps de taureau, tête d'homme) porteur de feu. A sa gauche, une plante fossile, symbole de la plante nourricière primitive.

Au centre en bas :

l'homme primitif surgissant du limon et portant un masque ;

- à droite le maïs ;
 - à côté du maïs : stylisation de l'arc gothique, représentant la religion. On distingue dans le dessin une représentation de la poitrine de l'homme (branchies ou poumons) couronnée par l'arc ogival ;
 - à côté de l'arc gothique : le symbole du guerrier, le casque avec les dents et le glaive. La religion et la guerre écrasent l'homme qui ploie ou se prosterne.
- Le tout est inspiré par l'art du vitrail.

A l'extrême droite :

un mutant, l'homme nouveau de l'espace, mais dont les bras sont coupés aux coudes car l'homme n'est pas terminé, il est en train de s'accomplir, c'est le sens de la légende : « Un monde à naître sous tes pas » ;

- en bas à droite de cet homme du futur dont la tête est dans la lumière blanche, la roue, symbole de l'invention humaine ;

- en haut : le soleil encadré par le symbole de l'énergie nucléaire : nature et science s'illuminant l'une l'autre pour porter l'homme vers le progrès.

Cette démarche très « teilhardienne », qui propose une synthèse des phénomènes physiques, biologiques, psychologiques pour conclure à une évolution de l'univers en marche vers la lumière de l'unité, est on ne peut plus optimiste.



I.S.B.N. 2.01.009341.0.

© 1983 Librairie Hachette, 79, bd Saint-Germain, F. 75006 PARIS

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

NOTRE ALLIANCE

Une libre association sans but lucratif qui prospère, sereine et, semble-t-il, assurée de son avenir, atteint aujourd'hui la centième année de son âge : ne serait-ce pas un miracle ? Et d'autant qu'à plusieurs reprises, la prospérité de l'Alliance et son existence même ont failli disparaître.

Était-elle encore utile, l'Alliance, au début de ce siècle quand tout semblait aller de soi, dans le vaste monde, pour la langue et la culture de la France, pays riche, actif, rayonnant, admiré et envié ?

Survivrait-elle cette Alliance, quand un peu plus tard une longue guerre inexpiable ruinerait et saignerait la France, ferait perdre sa suprématie intellectuelle et morale à l'Occident européen et allumerait, à l'Est comme à l'Ouest, des lumières nouvelles et qui éblouiraient ?

Ne risquait-elle pas le coup de grâce, cette Alliance, quand la France, en 1940, sombrerait dans l'abîme obscur où elle resterait plongée pendant quatre ans avant d'en sortir épuisée ? Et pourrait-elle renaître en 1944, dans un monde aussi tourmenté et déchiré dans la paix qu'il l'avait été dans la guerre ?

Et puis, reconnaissons-le, l'esprit du siècle ne favorise en rien, quand il les tolère encore, les œuvres de liberté, les entreprises désintéressées, l'air des cimes ; il bâtit des plans, il s'en remet aux États et à l'anonymat pesant de leurs administrations ; il tend, à l'exemple de l'ennemi par deux fois abattu, à substituer la contrainte au dévouement, l'ordre au libre examen, la propagande à la bonne foi. N'affirme-t-il pas aussi, sans aucune espèce de remords, la primauté de l'économie et n'affiche-t-il pas un matérialisme orgueilleux et oppressif ?

Quel est, alors, le secret de l'Alliance, qu'est-ce qui a permis sa survie et son développement et qui, depuis l'origine, assure sa prospérité ?... Tout simplement sa fidélité à elle-même et au corps de doctrine de ses fondateurs et de ceux qui, par la suite, ont tenu ses destinées en main.

Pour eux et pour nous, la langue française, la culture française, la civilisation — que cette langue exprime et que cette culture féconde — ne sont pas la propriété de la France. La France, grâce à l'Alliance, propose amicalement à tous la connaissance et l'usage de son « beau langage » et l'accès aux enrichissements et aux plaisirs que peuvent apporter à l'esprit et au cœur sa culture et sa civilisation.

Audacieuse, elle remet aux autres, c'est-à-dire aux étrangers eux-mêmes, le soin d'accéder, et par leurs voies propres, à la possession de ce qu'elle leur propose. Ils le découvrent, le cultivent et le célèbrent à leur manière. Il n'y a pas une « Alliance française » mais des Alliances françaises, et l'Alliance de Paris n'est rien d'autre qu'une sœur aînée et, j'ose à peine l'écrire, une « Alliance-mère ».

Une fédération qui transcende les frontières nationales ? Une union ? Bien plutôt, semble-t-il, des liens d'amitié, des rencontres, des échanges, une

entraide. Les Alliances, toutes les Alliances sont maîtresses chez elles, avec leurs statuts, leurs propriétés, leurs inspirations, leurs programmes, leurs volontés. Elles ne s'engagent, à notre endroit, qu'à servir l'esprit qui nous définit.

... Respecter l'autre quelles que soient sa religion, ses opinions, sa couleur, ses traditions. Ni maîtres, ni élèves, car chacun peut avoir à occuper la chaire ou à prendre place sur les bancs ! Ne compte que l'effort pour s'instruire et s'élever. On parle à présent de « dialogue des cultures » : seule, l'expression est nouvelle et nous pratiquons ce dialogue depuis l'origine, sachant bien que c'est en donnant qu'on reçoit.

L'idée de compétition nous fut et nous demeure étrangère. Les langues, les cultures et la civilisation sont ce qu'elles sont et occupent, dans le monde, les places que l'Histoire leur a données et qu'elle n'a jamais cessé de réduire ou d'élargir à son gré. Si telle langue paraît un jour plus utile que d'autres, ou même plus apte à l'expression de certains aspects de la civilisation, que nous importe ? Demain, les choses auront changé et seul l'esprit a chance d'être éternel.

Mais l'Alliance a des méthodes, qu'elle recommande et qu'en 1944, son Président à Paris, Georges Duhamel, et moi-même, nous nous sommes attachés à redéfinir.

D'abord, établir, dans toute la mesure où cela paraît souhaitable et possible, une hiérarchie des activités.

Au premier rang, de toute nécessité aujourd'hui comme hier, l'enseignement de la langue. Parce que c'est une entreprise légitime et qui laisse à chacun sa pleine liberté de choix et son originalité. Parce qu'aussi il ne suffit plus, comme autrefois, d'entretenir la connaissance du français chez nos amis de l'étranger, mais qu'il importe de la répandre et, en la répandant, de « faire du nombre » tout en sachant répondre à des curiosités et à des besoins spécifiques. Que le professeur, en particulier, n'hésite jamais à sortir de sa classe, que Mahomet aille à la montagne puisque la montagne ne peut venir à lui !

Le livre, ensuite, parce qu'il est l'aboutissement et la récompense de cet enseignement de la langue. Sans le livre, cet enseignement ne peut que déboucher sur le vide... Une Alliance est infirme qui ne possède pas sa bibliothèque en un temps où, hélas, le livre français est souvent resté, dans les librairies de l'étranger, une marchandise rare et chère. Le livre, aussi, parce que notre civilisation, comme toute civilisation, comme la civilisation, est une civilisation du livre ; le livre est la mémoire de l'humanité civilisée, et l'audio-visuel ne peut que venir (mais doit venir) diversifier et prolonger ses bienfaits.

Naîtront d'elles-mêmes, alors, comme données « par surcroît », et s'épanouiront, ces formes agréables et enrichissantes de l'activité spirituelle : les réunions « sociales », les conférences, les débats, le théâtre, le cinéma, les concerts, les expositions... Récompenses ? Couronnements ? Une vie spirituelle qui, sans cesse, est relancée et se renouvelle.

Une Alliance, chaque Alliance, serait donc une personne vivante. Il nous appartiendrait de lui fournir des outils, c'est-à-dire d'abord des méthodes

modernes d'enseignement adaptées à ses besoins ; mais encore des livres, du matériel, et des hommes qui iraient lui porter ce que Georges Duhamel appelait « la parole de la France ».

Il nous appartiendrait aussi de la pousser à se mettre, comme on dit, dans ses murs : soit en louant, soit en achetant et, mieux encore, en bâtissant. On nous reprochera aimablement d'être atteint de « la maladie de la pierre » et d'avoir tout fait pour que les autres, par centaines, en souffrent à leur tour ! Mais les âmes qui ne se sont pas incarnées, se condamnent, hélas, à l'errance et, au moindre souffle de bise, à la disparition !... A Paris, par des emprunts audacieux, nous avons donné l'exemple. D'autres nous ont suivis, et des municipalités et des gouvernements étrangers les ont souvent généreusement aidés.

Il nous appartiendrait, en outre, et grâce au soutien que nous accorderaient les gouvernements de la France, de mettre à la disposition de ces Alliances des professeurs qu'on choisirait talentueux, dévoués, respectueux des libertés d'autrui, curieux de recevoir des autres tout autant que de leur donner... Ils sont à présent des centaines !

Ne restait plus qu'à définir — ce que nous fîmes dès 1944 — ce que serait une Alliance achevée et complète, une « Alliance idéale ». Un groupe, une réunion, aussi nombreux et varié qu'il est possible, d'étrangers curieux, ou amoureux, de la France, de sa langue, de sa culture, de la civilisation... qui élirait périodiquement un Comité chargé de lui donner un statut, de l'implanter dans les réalités locales, de le représenter, de l'administrer et de l'inspirer... Avec l'aide du garçon de talent que nous lui enverrions et d'une équipe que ce Comité et lui-même auraient à recruter... Une maison, en somme, bruisante de vie, attirante et ambitieuse, une maison de la France, des amitiés de l'esprit, une chaleureuse entreprise intellectuelle.

Marc BLANCPAIN

AVERTISSEMENT

Il est surprenant que l'Alliance française ait dû attendre un siècle avant de trouver son premier historien. Sans doute les hommes d'action qui l'ont fondée, puis qui ont travaillé à sa croissance et à sa prospérité, ont-ils pensé qu'il était plus important de faire l'histoire que de l'écrire : un jour viendrait bien où quelque plumitif rendrait hommage à la hardiesse des pionniers et à la ténacité de leurs successeurs... Eh ! bien, avec l'année du Centenaire ce jour – de devoir sinon de gloire – est arrivé, car il aurait été dommage de célébrer un anniversaire aussi vénérable sans voir l'un des « chevaliers servants¹ » de la maison remémorer les efforts, et parfois les combats, de ceux qui l'ont construite, agrandie, consolidée jusqu'à en faire une institution irremplaçable.

Pourtant, et bien que je sois d'Alliance, je n'ai jamais envisagé d'écrire un panégyrique de notre association. Historien : oui ; apologiste : non ; hagiographe : encore moins. Si elle a été critiquée, voire attaquée, l'Alliance n'a jamais fait la guerre à personne. Elle n'a pas à être défendue, ni même justifiée. Elle n'a aucun secret honteux à cacher, à gommer, à retrancher de sa longue carrière. Elle peut se présenter le front haut devant la postérité.

Au reste, je n'aurais jamais accepté de composer cette histoire, si j'avais dû le faire après avoir reçu des directives quelconques. J'ai écrit ce livre en toute liberté, conformément à la tradition d'une Association qui se flatte d'être une « libre assemblée d'hommes libres ». On pourra me reprocher des omissions, des oublis : je suis conscient d'avoir été souvent dans l'incapacité d'évoquer, fût-ce en quelques lignes, le travail de fournis accompli dans chacun des quelque 1 200 Comités d'Alliance et d'avoir dû passer sous silence tant de dévouements exemplaires, tant de vertus qui auraient mérité d'être mentionnées. Mais l'espace m'était mesuré, et le temps aussi pour faire toutes les recherches nécessaires. Cette histoire n'est qu'une histoire, une première histoire, qui en suscitera d'autres plus complètes et mieux informées. Du moins est-elle « sincère », comme fut celle du vieux Seignobos², impartiale, et même véridique.

*Ma documentation s'est réduite à l'essentiel : je l'ai trouvée, presque entièrement, dans cette **Revue** qu'a ponctuellement publiée l'Alliance depuis ses débuts jusqu'à ce que, « faute d'argent, c'est douleur non pareille », elle ait dû renoncer à la faire paraître (1952). Du moins, un **Bulletin mensuel d'information** ayant assuré la relève quelques années plus tard, ai-je pu y trouver la relation suivie des principaux événements qui ont marqué son existence. J'ai puisé aussi, à pleines mains, dans les **Rapports** présentés par les Secrétaires généraux lors des Assemblées générales*

1 L'expression est de Raymond Poincaré.

2 Cf *Histoire sincère de la nation française*.

annuelles. Enfin, pour la sinistre période de la seconde guerre mondiale, j'ai pu prendre connaissance, à Londres, des procès verbaux des séances tenues par la Fédération britannique, qui avait pris le relais du siège central parisien, et des différents **Bulletins de guerre** publiés d'abord par elle, puis par le Conseil de gérance d'Alger. Telles sont les conditions dans lesquelles cette première – et jusqu'ici unique – histoire de l'Alliance a été écrite. Il me paraissait utile d'en informer les lecteurs.

Maurice BRUEZIERE

*Enseigner
le français,
c'est servir
la patrie*
VICTOR HUGO

Fondation et Organisation (1883-1884)

Une œuvre patriotique

Le samedi 21 juillet 1883, à 4 heures de l'après-midi, le Comité d'organisation de l'Alliance française se réunit à Paris, 215, boulevard Saint-Germain, dans une des salles de la Société historique dénommée Cercle Saint-Simon.

Il se compose d'un petit nombre de personnes, parmi lesquelles le diplomate Paul Cambon, alors résident général de France en Tunisie et futur ambassadeur à Madrid, à Constantinople et à Londres, qui préside la séance. Sont également présents, outre Pierre Foncin, à qui l'on doit ce témoignage : « MM. Machuel, Directeur de l'enseignement public en Tunisie ; Jusserand, Chef de bureau au Ministère des Affaires Étrangères ; Alfred Mayrargues, un israélite ; Paul Melon, un protestant ; le Père Charmetant, missionnaire apostolique ; Paul Bert, ancien ministre de l'Instruction publique. »

Au cours des réunions suivantes, le Comité juge nécessaire d'élargir ses rangs et de faire appel à des personnalités qui porteront soit le titre de « Présidents d'honneur » (le sénateur Carnot, le général Faidherbe, ancien gouverneur du Sénégal, le cardinal Lavignerie, archevêque d'Alger, Ferdinand de Lesseps, le perceur du Canal de Suez), soit de « Membres d'honneur » (citons Octave Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, Gaston Maspero, Directeur des Musées d'Égypte, Gaston Paris, le célèbre médiéviste, Désiré Nisard, Ernest Renan, Hippolyte Taine, le marquis de Vogüé, tous les quatre de l'Académie française, Louis Pasteur, le savant universellement connu).

Le nombre des membres du Conseil d'administration est fixé à *cinquante*. Il compte dans ses rangs des notabilités venues des horizons les plus différents : hommes politiques, diplomates, écrivains, archéologues (Salomon Reinach), historiens (Ernest Lavisse), géographes, magistrats, éditeurs (Armand Colin), gens d'Eglise (le pasteur Puaux, le Grand Rabbin Zadoc Kahn). Le premier Président élu est Charles Tissot, ancien Ambassadeur de France et membre de l'Institut. Il est assisté de quatre Vice-Présidents – Paul Bert, qui s'est fait connaître pour son action en faveur de la laïcité ; Paul Cambon, résident de France à Tunis ; Victor Duruy, ancien ministre et historien ; le sénateur de Pardieu – et d'un Secrétaire général : Pierre Foncin, Inspecteur général de l'Instruction publique. Le « Bureau Central » comprend, en outre, un Trésorier, un Vice-Trésorier, six Secrétaires, un Archiviste et un Agent Comptable.

L'Association est approuvée par arrêté du ministre de l'Intérieur le *24 janvier 1884*. Elle élabore ses statuts et les vote au cours de l'Assemblée Générale du *10 mars 1884*, date à laquelle on peut rapporter la fondation véritable et en tout cas définitive de l'Alliance française.

Au service de la langue française

« Association Nationale pour la *propagation de la langue française* dans les colonies et à l'étranger » : l'Alliance française annonce clairement la couleur. Pour atteindre son but, elle se propose les moyens d'action suivants :

fonder et subventionner des *écoles françaises*, ou introduire des cours de français dans les écoles qui en sont dépourvues ;

former des *maîtres*, au besoin en créant des Écoles Normales ;

distribuer des *récompenses* propres à assurer la fréquentation des écoles ;

donner des *prix* ou des *bourses de voyage* aux meilleurs élèves ;

encourager les *publications* pouvant seconder l'œuvre de l'Alliance, et, en particulier, celles qui ont un caractère pédagogique ;

publier un *Bulletin* périodique ;

organiser des *conférences* et autres moyens divers de propagande.

L'œuvre de l'Alliance se présente comme une œuvre *patriotique*, au double sens que le mot comporte alors historiquement. Il s'agit d'abord de rendre à la France son *image de marque internationale*, cruellement obérée par la défaite de Sedan en septembre

1870 et par le traité de Francfort du 10 mai 1871, qui a appauvri le pays et amputé le territoire national des deux provinces martyres : l'Alsace et la Lorraine. Il faut ensuite, et par compensation, étendre l'influence française dans les territoires d'outre-mer et plus spécialement dans le bassin méditerranéen : l'Algérie, fraîchement conquise, la Tunisie, soumise au Protectorat par le traité du Bardo en 1881 et le Levant, où la prépondérance de la France s'exerce d'une façon traditionnelle. Ainsi sera réparé un désastre et relancée l'impulsion française.

Cependant, cette action patriotique, voire nationale, reste *exclusive de tout esprit de secte ou de parti*. Elle fait appel aux hommes de bonne volonté, de toute opinion ou de toute tendance – politique, religieuse, idéologique –, aux diplomates, aux marins, aux soldats, aux voyageurs, aux missionnaires, à tous ceux qui, ayant vécu ou vivant à l'étranger, savent la nécessité de multiplier les efforts pour assurer et si possible accroître la présence française. Elle compte sur les écrivains, les artistes, les enseignants, les chercheurs, sur tous ceux qui aiment la langue et se soucient de ses destinées – industriels, négociants, armateurs, agriculteurs, Chambres de commerce, membres des sociétés de géographie, journalistes, économistes – sur tous ceux enfin qui, d'une manière ou d'une autre, s'intéressent à l'expansion de la France dans le monde. Action militante, mais par le moyen d'une arme pacifique : la *langue française*. Ainsi se présente initialement et se présente toujours, la vocation, la mission de l'Alliance.

Les structures initiales

A peine constituée, l'Alliance française se préoccupe d'organiser son action et de l'étendre systématiquement à toutes les parties du globe. A cette fin, elle oriente ses efforts dans deux directions principales : la France et l'Algérie, d'une part ; l'étranger et les colonies, d'autre part.

Pour atteindre le premier objectif, elle crée un Comité général de propagande, qui se trouve au siège même de l'Association et dont les membres (une dizaine) correspondent chacun avec une région déterminée du territoire national, Algérie comprise. Mais ses attributions n'empiètent pas sur l'existence éventuelle de Comités locaux, libres de choisir leur propre organisation.

Algérie (de Paris sera bientôt dissociée la région parisienne, qui formera ainsi la dixième division). Chacune d'elles aura à sa tête un Délégué, qui en sera le responsable direct.

Après Paris, qui, la première année, réunit environ 1 200 membres, soit à peu près la moitié de l'effectif total, les régions les plus sensibilisées sont : l'Est (287 inscrits, dont 144 à Nancy), le Sud-Est (215, dont 60 à Lyon et 104 à Marseille), le Midi (183, dont 63 à Nîmes, 60 à Montpellier, 34 à Toulouse), le Sud-Ouest (188 dont 48 à Bordeaux et 78 à Bayonne). L'Algérie, elle, compte 83 sociétaires, dont 30 à Alger et 18 dans la seule petite bourgade d'Aïn Tougourt, qui a reçu l'inscription du maire, de l'instituteur, du juge de paix, des brigadiers de gendarmerie, du garde champêtre, les uns et les autres poussés par un élan de « patriotique unanimité ».

Ici, il faut noter le rôle spécial dévolu aux sociétaires résidant à Paris : ils peuvent être « répartis, d'après leurs indications, en autant de sections qu'il y a de grandes régions où l'Alliance est appelée à exercer son action. » En effet les membres parisiens ne sont pas seulement les plus nombreux, mais ils sont regardés comme les plus aptes à fournir les informations sur les Français établis hors de France ainsi que sur l'enseignement et la diffusion de la langue française dans les colonies et à l'étranger.

Les Comités d'action, eux, sont chargés de couvrir l'étranger et les colonies. Ils sont de deux sortes : régionaux ou locaux, selon qu'ils comptent au moins 50 adhérents ou seulement au moins 10. Ils élisent leur bureau, ont leur caisse particulière, disposent des cotisations et dons qu'ils recueillent, sous réserve de renseigner chaque semestre le Conseil d'administration sur l'emploi de ces fonds. On voit que, tout en entretenant des liens constants avec le siège central de Paris, ils jouissent d'une large, sinon complète, autonomie, *principe qui distingue et distinguera toujours l'Alliance de tout organisme officiel ou gouvernemental.*

Ils sont répartis en 14 Sections (ou « Commissions consultatives »), destinées à faire le point sur la situation de la langue française dans le monde et à faciliter l'action de l'Alliance hors de France :

- I. Section des îles Britanniques ;
- II. Section des Pays-Bas, de la Belgique et de la Suisse ;
- III. Section de l'Europe méridionale : Italie, Espagne, Portugal ;
- IV. Section de l'Allemagne, de la Russie et du Danube (Autriche-Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Roumélie orientale) ;

- V. Section des États scandinaves ;
- VI. Section de l'Afrique du Nord : Maroc, Tunisie, Tripolitaine ;
- VII. Section de l'Afrique occidentale : Sénégal, Soudan français, Niger ;
- VIII. Section de l'Afrique orientale et centrale : La Réunion, Mayotte, Nossi-Bé, Madagascar, Seychelles, Maurice, Transvaal ;
- IX. Section du Levant : Turquie d'Europe, Grèce, Asie Mineure, Syrie, Mésopotamie, Perse, Égypte, Arabie ;
- X. Section de l'Asie méridionale et de l'Extrême-Orient : Inde française, Indochine, Chine, Japon ;
- XI. Section du Pacifique : Nouvelle-Calédonie, îles de la Loyauté, Tahiti, Nouvelle-Zélande, Tasmanie, Australie, îles Sandwich, Hawaii ;
- XII. Section de l'Amérique du Nord : Canada, États-Unis, Mexique ;
- XIII. Section des Antilles et de l'Amérique centrale ;
- XIV. Section de l'Amérique méridionale : Colombie, Venezuela, Guyane française, Pérou, Chili, Uruguay, Argentine, Brésil.

Ce quadrillage serré et minutieux de la planète indique assez le souci de conduire une politique universelle, disons mieux : œcuménique. L'Alliance portera son action en faveur de la langue française aussi loin que possible et partout où cela sera nécessaire.

Le secrétaire général, Pierre Foncin, dans un discours tenu le 5 février 1885 devant la plus grande partie de la presse parisienne, l'affirme en termes d'un lyrisme un peu emphatique : « Il n'est guère, hors de nos frontières, de région où nous n'ayons déjà pénétré et fait quelque bien, ne fût-ce qu'en présentant aux colonies de Français, aux groupes de langue française les plus proches comme les plus lointains l'image vivante de la mère patrie, en leur prouvant qu'il y a encore dans ce pays des cœurs qui battent à l'unisson de leurs cœurs et que la vieille France, élargissant ses ailes, veut toujours y abriter tous ses enfants. »

ALLIANCE FRANÇAISE

ASSOCIATION NATIONALE

POUR LA PROPAGATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

DANS LES COLONIES ET A L'ÉTRANGER

(Approuvée par arrêté du Ministre de l'Intérieur en date
du 24 janvier 1884)



BULLETIN N° 1

AVRIL 1884

SIÈGE SOCIAL

2, RUE SAINT-SIMON (215, BOULEVARD SAINT-GERMAIN)

PARIS

*Fondation
et
Organisation*

*Tout homme a deux patries :
la sienne
et puis la France.*
HENRI de BORNIER

Les débuts de l'expansion (1884-1889)

L'Association une fois constituée et organisée, il faut désormais lui assurer vitalité et croissance. C'est là le but visé avec énergie pendant les premières années, aussi bien à Paris qu'en province, dans les pays voisins comme dans les parties les plus reculées du monde. Au bout de trois ans, l'effectif global des adhérents s'élève à près de douze mille : environ neuf mille en France et trois mille à l'étranger. Ce développement rapide, conduit avec vigueur par le nouveau président, Ferdinand de Lesseps, successeur de l'ambassadeur Charles Tissot, disparu prématurément, et un Conseil d'administration qui ne craint pas de se réunir une fois par mois, est consacré par le décret du 23 octobre 1886, selon lequel l'Alliance française est « reconnue comme établissement d'utilité publique ».

L'action à Paris

À Paris, le délégué à la propagande, l'éditeur Armand Colin, déploie une activité considérable. Organisant des conférences publiques, souvent confiées à des spécialistes bien informés de la situation du français hors de France, demandant aux journaux (*Le Matin*, *Le Figaro*, *Le Petit Journal*, *Le Temps*, *Le Journal des Débats*) d'attirer l'attention des lecteurs sur les buts de l'association, mobilisant le corps enseignant, qui prend une part prépondérante à la diffusion de l'idée et au recrutement des adhérents, sollicitant des dons en argent et en livres, il réussit en peu d'années à couvrir la capitale d'un réseau de Comités, qui, un par un, se forment dans les divers arrondissements. Le premier est créé, en janvier 1886, dans le VI^e : il a pour président d'honneur (comme c'est ensuite le cas presque partout) le maire en personne, M. de Vallat, et pour président l'éditeur Henri Belin. D'abord

ALLIANCE FRANÇAISE

Siège Social
45, rue de Grenelle
PARIS

M

Le Titulaire



CARTE D'ADHÉRENT

Année

Nombre

Le Secrétaire Général

Le Président

divisé en « flots », il est ensuite découpé en quatorze « sections », répartition destinée à favoriser un démarchage systématique auprès des personnes susceptibles de donner leur adhésion. Le second Comité est fondé en février de la même année dans le 5^e arrondissement, à la suite d'un discours où Victor Duruy prononce des paroles mémorables : « Un des conquérants de l'Algérie, le maréchal Bugeaud, avait pris pour devise : *Ense et Aratro, par l'épée et par la charrue* ; nous ajouterons : *et libro, et par le livre*. Car, après l'épée, qui commence la conquête, après la charrue qui la continue et la rend féconde, il convient de ne pas oublier le livre, qui l'achève et la fait durable ». Le président d'honneur est le maire, le président M. Jacquemont, directeur de l'enseignement technique au ministère du Commerce, le vice-président, le géographe Paul Vidal de Lablache, sous-directeur de l'École normale supérieure ; les membres sont pour la plupart des professeurs de lycée, des inspecteurs d'académie ou de l'enseignement primaire. Un appel lancé aux « maîtres et aux élèves » est entendu avec faveur dans plusieurs établissements, notamment dans la division préparatoire à Saint-Cyr, du lycée Saint-Louis, qui envoie sa cotisation en déclarant qu'elle ne peut « rester indifférente à l'oeuvre patriotique tentée par l'Alliance française ». Animée du même esprit, l'Association générale des étudiants apporte, elle aussi, sa contribution.

*Les débuts
de
l'expansion*

L'exemple offert par le quartier des Écoles et celui du Luxembourg va rapidement produire une saine émulation parmi les autres arrondissements. Tour à tour le II^e, le XII^e, le XVI^e, le XIII^e, le XVII^e, le IX^e, le XI^e créent des Comités qui rivalisent d'ardeur, notamment en organisant des fêtes, des banquets, des soirées littéraires et poétiques, des représentations théâtrales. L'une des plus réussies de ces manifestations est la matinée, donnée le 2 février 1888 au Théâtre du Vaudeville, avec la participation d'acteurs de la Comédie-Française (Mounet-Sully, Sarah Bernhardt) et surtout d'Ernest Renan, le prince du scepticisme souriant, qui prononce une conférence restée célèbre dans les annales du genre. Enthousiasmée, la femme du président de la République, Mme Sadi Carnot, s'inscrit comme « membre perpétuel », exemple immédiatement suivi par Mme Davaine, une bienfaitrice qui a déjà fait un don de mille francs (or !). Une soirée du même ordre est tenue dans le IV^e arrondissement, sous la présidence d'Henri de Bornier, le dramaturge néo-classique de *La Fille de Roland* et surtout l'auteur d'un vers qui pourrait figurer au fronton de l'Alliance française :

« Tout homme a deux patries : la sienne et puis la France. »

Paris est conquis, et acquis à la cause. Des souscripteurs perpétuels de grand renom (Charles Buloz, directeur de *La Revue des Deux Mondes*, les imprimeurs Firmin-Didot, Savorgnan de Brazza, gouverneur du Congo), des maisons de commerce ayant pignon sur rue (*La Belle Jardinière*, *Le Bon Marché*, *Dollfus-Mieg et Cie*), des collectivités scolaires (la société des Anciens Élèves de l'École normale de la Seine, le lycée Janson-de-Sailly, le lycée Lakanal à Sceaux), donnent leur caution morale à une entreprise aussi visiblement « patriotique » (épithète qui revient sans cesse sous les plumes de l'époque). Une subvention de 500 F, accordée dès 1886 par le Conseil général de la Seine, apporte l'officielle bénédiction des pouvoirs publics².

L'action en province

Moins foudroyante qu'à Paris, où résident la plupart des initiateurs de l'Alliance, la propagation de celle-ci à travers les provinces n'en est pas moins d'une célérité remarquable.

1. Il sera fait membre d'honneur par le Conseil d'administration le 19 mars 1886.

2. L'exemple est suivi à Marseille (500 F), à Lille (100 F), à Bordeaux (100 F), à Clermont-Ferrand (100 F).

D'abord divisé en neuf, puis bientôt en dix et finalement en douze sections³, dont la première est Paris et la douzième l'Algérie, le territoire national est scindé par groupes géographiques composés chacun de dix ou douze départements en moyenne : la région parisienne, le Nord, le Nord-Ouest, le Nord-Est, l'Est, le Centre, l'Ouest, le Sud-Ouest, le Midi et le Sud-Est. Les meilleurs résultats sont d'abord enregistrés dans le Midi (1 005 adhérents), l'Est (662), le Sud-Est (378), le Sud-Ouest (345), l'Algérie (276), les moins favorables dans l'Ouest (140) et le Centre (91). Dès la fin de 1884, la province compte 3 279 membres (contre 1 216 à Paris et 1 154 à l'étranger et aux colonies), et seize Comités y ont été formés : Lille, Amiens, Nancy, Verdun, Lyon, Marseille, Nîmes, Toulouse, Sète, Montpellier, Mazamet, Montauban, Albi, Bayonne, Bordeaux, Poitiers. Les deux années suivantes, le nombre des sociétaires augmente très sensiblement au point de s'élever à près de 7 000 pour la province à la fin de 1886⁴, tandis que les Comités atteignent le

3. Le Nord est dédoublé en Nord et Nord-Ouest, l'Est en Est et Nord-Est en 1885.

4. Le 1^{er} février suivant, le total des adhérents s'élève à 11 930 : 8 993 pour la France et l'Algérie ; 2 937 pour l'étranger et les colonies.

Pierre Foncin, premier secrétaire général de l'Alliance française



*Les débuts
de
l'expansion*

chiffre de 43 et que, seuls, une vingtaine de départements (sur 90) ne comptent pas encore de représentants officiels de l'Alliance. L'Ouest, après avoir pris un long retard, peut alléguer fièrement le cas de Château-Gontier, petite agglomération de la Mayenne, que le *Bulletin* cite en exemple pour avoir recruté 53 sociétaires ; de leur côté, Saint-Étienne, Bergerac, Limoges, Tulle, villes du centre du pays, ont, elles aussi, réussi à constituer leur Comité.

Pour rendre la propagande plus efficace, la province est peu à peu sillonnée par des conférenciers, agissant à la façon de véritables *missi dominici*. C'est ainsi que Vienne, après avoir reçu la visite de Pierre Foncin, le secrétaire général, organise un Comité. Et l'initiative, d'abord venue de Paris, trouve bientôt d'importants relais provinciaux. Jean Jaurès, alors professeur à la faculté des Lettres de Toulouse, porte la bonne parole à Mazamet, à Montauban, à Albi : « L'Alliance française, observe-t-il, peut espérer que, de tous côtés, on viendra à elle. Son action d'ailleurs, s'exerçant hors de France, n'y trouvera pas les causes de conflit qui travaillent la France elle-même. » Au grand théâtre de Nîmes, le 6 juin 1885, Charles Gide, économiste connu et oncle du futur écrivain, prononce une conférence sur le thème suivant : « Lutte des langues à la surface du globe ; rôle de l'Alliance française ». Il y fait ressortir l'importance du français comme moyen de communication entre les peuples et, avant le général de Gaulle, raille le « volapük » — sorte de nouvel espéranto dont certains utopistes rêvent de faire un langage universel.

Partout, note Pierre Foncin, « les zéloteurs les plus actifs et les plus dévoués de notre œuvre sont des membres de l'Université ». Et il est vrai que la Ligue de l'Enseignement, par exemple, a, en tant que personne morale, apporté son soutien à l'Alliance. Mais, si l'on examine la composition des Comités, on verra que beaucoup d'autres corps sociaux y sont représentés : non seulement avocats, architectes, magistrats, ecclésiastiques, militaires⁵ y figurent en bonne place, mais on y trouve aussi des industriels et des commerçants, car ils ont très bien compris « l'importance politique » de l'œuvre entreprise pour des raisons que le secrétaire général explique très clairement et sur lesquelles, tout au long de ses discours, il ne cessera d'insister : « Tout client de la langue française est un client naturel des produits français. » Finalement, c'est la nation tout entière qui est intéressée au succès de la jeune association ; « l'Alliance française sera bientôt une France en raccourci, une France d'élite de la grande patrie française ».

5. Une lettre du ministre de la Guerre avait, le 2 mai 1889, autorisé les officiers à s'inscrire à l'Alliance française.

L'Algérie

L'Algérie, de son côté, est l'objet d'une sollicitude particulière. L'Alliance française, dont plusieurs membres occupent d'éminentes fonctions outre-mer (Paul Bert vient d'être nommé résident général au Tonkin, le Myre de Vilers résident général à Madagascar), décide rapidement d'y exercer « une action énergique en faveur de l'instruction des indigènes ». Pierre Foncin, lors de l'assemblée générale du 2 février 1888, n'a pas hésité à poser des questions gênantes : « Sur 20 000 petits Musulmans, en âge de fréquenter l'école, combien y en a-t-il qui reçoivent l'instruction française ? 6 000. Est-ce là le résultat digne d'une grande nation ? ». Un an auparavant, un conférencier, M. Agoulon, prenant la parole devant 800 personnes à Constantine, a proposé que l'Alliance apporte tout son concours au « magnifique, mais laborieux travail de fonder une nouvelle France d'Afrique ». A la même époque, deux conférences publiques, tenues à Tlemcen et à Lamoricière, ont suscité près de 200 adhésions. Le comité d'Oran, avec plus de 800 cotisants, est bientôt le plus nombreux de France. Les petites cités, on l'a vu à propos de la bourgade d'Aïn Tougourt, ne sont pas moins enthousiastes. Partout, l'action de l'Alliance se manifeste : elle consiste essentiellement en dons de livres, d'argent, parfois même de vêtements aux écoles indigènes les plus défavorisées. Observons que c'est à Alger que, pour la première fois, un comité crée des cours pour adultes, cours suivis par une centaine d'auditeurs assidus, exemple qui entraîne le comité de Constantine à en créer deux à son tour, dès le début de 1889.

L'action à l'étranger

L'implantation de l'Alliance française hors de nos frontières ne se fait pas, on s'en doute, au même rythme qu'en territoire français et dans les colonies : à la date du 1^{er} février 1887, le nombre des sociétaires étrangers n'est que de 2 937, alors que la France et l'Algérie en comptent déjà 8 993. Et cette pénétration, fatalement sporadique, prend, selon les continents et les pays, des formes différentes.

L'Europe

En **Europe du Nord**, il existe parfois des associations (la Société nationale des professeurs de français⁶, en Angleterre, le Sprogforening et le Sprogskabet à Copenhague), avec lesquelles

6. Il y a aussi, à Londres, une Société nationale française, regroupant les Français vivant en Angleterre.

sont rapidement noués des contacts et qui, d'abord affiliées à l'Alliance, se transforment bientôt en comités. C'est ainsi que se constitue, à Londres, le Comité régional des îles Britanniques, qui nomme des représentants à Glasgow, à Édimbourg, à Manchester, à Liverpool et qui, à partir de 1889, commence à recevoir des conférenciers venus de France⁷. L'affiliation des deux sociétés danoises citées ci-dessus a lieu le 15 février 1886 et le Comité de Copenhague se crée en 1887⁸. En Suède, un délégué est désigné, en 1885, à Stockholm (où le Comité est fondé en 1890), un autre à Kalmar, deux ou trois ans après. Mais dans toute cette partie de l'Europe du Nord, l'implantation reste assez limitée, comme le montre le nombre des adhérents au début de 1887 : 80 dans les îles Britanniques, 62 au Danemark, 20 en Suède seulement.

Dans les pays voisins, Hollande et Belgique, l'activité du Conseil d'administration se borne à nommer quelques délégués, habilités à recevoir des adhésions individuelles, au demeurant fort peu nombreuses, ou à faire des envois de livres, comme ceux dont bénéficie, par exemple, l'École wallonne de Rotterdam. En Suisse, au contraire, la Société de la Colonie française⁹ de Zurich et l'École française de Bâle réclament rapidement leur affiliation ; à Genève, un délégué est bientôt nommé et, le 30 juin 1889, est formé à Zurich un Comité d'Alliance, qui n'a pas moins de 125 membres (dont 15 à titre de « sociétaires perpétuels ») et qui, cinq mois après sa fondation, peut donner une « soirée littéraire et dansante » des plus réussies.

En **Europe méridionale**, si l'Italie, cinq ans après la fondation de l'Alliance, ne compte que 23 adhérents, l'Espagne, à la même époque, en a 386. En Catalogne, où il y a toujours eu beaucoup de personnes comprenant le français et où les écoles enseignant notre langue sont légion, un comité se constitue à Barcelone¹⁰ dès 1884, y ouvre un cours pour adultes et reçoit du Conseil d'administration médailles et livres de littérature. A Madrid, où a été inaugurée, le 2 janvier 1884, une *école française d'enseignement primaire*, le promoteur de celle-ci, Alfred Weill, est nommé délégué de l'Alliance, et la Société de bienfaisance dont dépend cet établissement accepte l'idée d'être reconnue comme comité d'action. Valence, qui

7. Il se préoccupera aussi du maintien de la langue française dans les îles anglo-normandes, en particulier à Serq.

8. Le 22 décembre 1884, le Conseil d'administration fait un envoi de livres à la bibliothèque de Sprogforening : d'où la date généralement retenue par les Danois pour établir l'ancienneté du Comité de Copenhague.

9. Beaucoup de membres de cette société étaient des Alsaciens et des Lorrains, qui avaient quitté leur province après 1871.

10. On estime à 30 000 le nombre des Français résidant alors dans cette ville.

a 80 membres en 1888, ne tarde pas, elle non plus, à avoir son comité, tandis que des adhésions de sociétaires enregistrées à Bilbao, à Saint-Sébastien, à Almeria, à Palma de Majorque, fournissent la preuve que l'implantation en territoire espagnol est tout à fait satisfaisante.

En **Europe centrale et orientale**, l'Alliance française se fait connaître peu à peu avec des succès divers. Si elle n'a pas de filiale en Allemagne, elle y compte cependant 49 adhérents en 1885. Au sein de l'Empire austro-hongrois, les régions les plus actives sont la Bohême et la Hongrie : à Prague, il existe une Société française qui, tout en restant autonome, prend, en 1886, le nom d'Alliance française de Prague et à qui le Conseil d'administration envoie des ouvrages de littérature et des livres de prix ; à Budapest, le Cercle français d'industriels (patrons et ouvriers) hongrois demande son affiliation en 1888 et reçoit également des témoignages d'encouragement de Paris. En Roumanie, un comité d'action se forme à Jassy en 1887, un autre à Bucarest, l'année suivante. En Bulgarie, des envois de livres sont faits aux frères des écoles chrétiennes de Sofia et les sœurs qui enseignent notre langue dans cette même ville ont, en outre, droit à une subvention en argent. A Philippopoli (en Roumélie orientale), des sociétaires s'inscrivent en quantité non négligeable. Quant à la Russie, les inscriptions sont assez nombreuses à Kiev et à Odessa pour permettre la nomination d'un délégué dans chacune de ces importantes cités.

Tunisie et Maroc

Dans la section **d'Afrique du Nord**, placée sous la direction du général Parmentier, le Maroc se distingue par les adhésions nombreuses qui sont enregistrées à Tanger, à Fez, à Mogador, à Casablanca et qui permettent d'instituer, au bout de quelques années, un Comité régional dans les deux premières de ces villes.

Mais l'enfant chérie de l'Alliance naissante, c'est la Tunisie. « Elle a été notre premier champ d'action : c'est là que nous avons essayé nos forces, écrit Paul Dupuy. A peine annoncée, l'Alliance y a reçu des adhésions de tous les côtés : colons français, israélites, indigènes maltais ont répondu avec empressement à notre appel ; surtout, il faut le dire bien haut, les musulmans nous ont fourni à eux seuls les deux tiers des membres et les trois quarts de la recette. Nous avons pu ainsi prêter un concours important à nos deux éminents confrères, MM. Cambon et Machuel, ainsi qu'au cardinal Lavignerie et à l'Alliance israélite universelle. »

*Les débuts
de
l'expansion*



*Paul Cambon,
résident général de France
en Tunisie, initiateur
de l'Alliance française*

Rarement action aura été mieux conduite et avec une telle unanimité. C'est que le problème de la scolarisation du pays, au lendemain du traité du Bardo, qui place la Tunisie (appelée désormais « la Régence »), sous la tutelle française, se pose avec acuité : il faut multiplier les écoles et tous les organismes qui sont prêts à coopérer à cette tâche sont les bienvenus. D'où les efforts conjoints de Paul Cambon, résident général, et de M. Machuel, directeur de l'enseignement, pour fonder des établissements publics, de Mgr Lavigerie, pour créer ou rajeunir plus de vingt écoles congréganistes, de l'Alliance israélite pour accueillir les élèves de cette confession. Au total, c'est près de 10 000 enfants qui sont ainsi scolarisés en quelques années : il faut préciser qu'ils sont 100 000 à attendre de l'être ! Le nombre des adhérents à l'Alliance passe de 221 en 1885 à 340 en 1887. Il est dès lors possible de créer à Tunis un comité qui ne compte pas moins de 20 membres et de prévoir d'en fonder d'autres à Sousse, à La Goulette, à Sfax, à Monastir, à Bizerte. Une fête musicale, suivie d'un bal, le 24 novembre 1886, symbolise les brillants résultats de l'Alliance française en Tunisie. Moins spectaculaire, mais tout aussi efficace, la formation d'une bibliothèque populaire, riche de 10 000 volumes, permet de faire des prêts à plus de 6 000 lecteurs.

Afrique occidentale et orientale

*Les débuts
de
l'expansion*

En **Afrique occidentale**, l'Alliance française reçoit, dès la première heure, un accueil empressé de la part des autorités puisque, dès le 13 juin 1884, le gouverneur du Sénégal fonde un comité à

Saint-Louis, auquel, peu après, s'adjoignent trois sous-comités : à Gorée, à Rufisque et à Dakar. Le 17 août, le nombre des adhérents s'élève à 150, un peu plus tard à 265.

Comme en Tunisie et en Algérie, la scolarisation des populations africaines est un problème urgent, auquel le général Faidherbe, pacificateur du pays, s'est déjà intéressé et pour la solution duquel il a imaginé deux méthodes d'enseignement : l'une destinée aux élites, prévoyant un apprentissage complet du français oral et écrit ; l'autre dite « expéditive », se limitant à un vocabulaire élémentaire et pratiquée par le moyen de la conversation. Et, sans doute, 2 500 francs sont-ils prélevés d'emblée sur les fonds de la colonie et le Conseil général vote-t-il une somme de 10 000 francs en faveur des établissements scolaires. Sans doute aussi l'Alliance fonde-t-elle, en 1886, treize écoles (notamment à Bamako, à Kita, et à Borkel) et en subventionne-t-elle six autres. Sans doute enfin le lieutenant-colonel Gallieni, commandant supérieur du Soudan français, exprime-t-il, dès son arrivée à son poste, son souci de « procéder à l'organisation du service des écoles ». Mais, au total, ce ne sont que 1 500 élèves (dont 500 des Cours pour adultes) qui peuvent bénéficier de ces mesures. La dispersion des populations, leur méfiance souvent, l'hostilité des marabouts, les conditions climatiques aussi parfois (l'école de Sédhion, en Casamance, est emportée par une tornade) : autant d'obstacles qui rendent très difficile la pénétration scolaire au Sénégal¹¹.

Dans la huitième section, comprenant l'**Afrique orientale** et les **îles de l'océan Indien**, des adhésions sont recueillies à la Réunion, à Mayotte, à Nossi-Bé, à Madagascar (où la situation est difficile en raison de l'effort accompli par les nombreuses écoles anglaises pour attirer les petits Malgaches), à Zanzibar même ! Mais la grande réussite de l'Alliance dans cette région du monde a pour siège l'île Maurice, qui se nommait île de France avant d'être cédée à l'Angleterre en 1814, et où la grande majorité de la population était restée fidèle à notre langue. Dès le 10 septembre 1884, à l'appel du docteur Clarenc, quarante personnes se réunissent et forment le Comité de Port-Louis, qui compte bientôt plus de 150 adhérents et manifeste une grande activité. Il organise « un concours de langue française », auquel participent, en 1886, 132 candidats ; il crée une bourse à l'Ecole d'agriculture de Gri-non en faveur d'un jeune Mauricien francophone ; il ouvre un

11. Dans les autres territoires d'Afrique occidentale, où sont installées de nombreuses écoles congréganistes, on note à Grand Popo (dans le golfe du Bénin) la constitution d'un Comité d'Alliance française.

Table des matières

Préface : Notre Alliance	5
Avertissement	8
Fondation et Organisation (1883-1884)	10
Les débuts de l'expansion (1884-1889)	16
D'une exposition à une autre (1890-1900)	30
La « belle époque » (1900-1914)	46
La parenthèse tragique (1914-1918).....	80
L'œuvre de reconstitution (1919-1923)	84
Les « années folles » (1924-1931)	94
Les « temps difficiles » (1932-1939)	110
Les saisons amères (1940-1944)	126
Un troisième départ (1945-1950)	133
Une ascension ininterrompue (1950-1967).....	147
La fin d'un long règne (1968-1978)	182
Avènement de Philippe Greffet (1978-1983).....	193
Une dimension planétaire	202
L'arche d'Alliance.....	239
Pièces annexes	242

Les documents reproduits dans cet ouvrage nous ont été aimablement fournis par l'Alliance française, à l'exception de :

- p. 24, photothèque Hachette
- p. 43, cliché Illustration
- p. 44, cliché Illustration
- p. 89, cliché Illustration
- p. 96, cliché Illustration
- p. 137, photo « Parisien libéré »
- p. 151, photo Keystone
- p. 197, photo Landin (2)
- p. 201, photo Landin



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

